MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles ®

EDITION
DLP 29-8-88036586
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

125 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

7 Juin 1988 — N° de série continue 359 — Bulletin n° 13

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : les risques de contamination existent toujours
CARPOCAPSE DES POMMES, DES POIRES ET DES NOIX : il est trop tard pour utiliser les produits ovicides
MINEUSE CERCLEE : les éclosions sont en cours
PSYLLE DU POIRIER : observez vos vergers avant d'intervenir
MOUCHE DE LA CERISE : protégez les variétés qui vont arriver à maturité
POU DE SAN JOSE : intervenez dans les parcelles parasitées

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont faibles, mais lors de chaque pluie, elles sont suffisantes pour provoquer une contamination.
Aussi, nous vous conseillons de ne pas relâcher la protection anti-tavelure.
En vergers de Golden, ajoutez un produit anti-russeting.

OIDIUM DU POMMIER

Tant que la croissance des rameaux est active, poursuivez la lutte contre cette maladie.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans les secteurs et départements suivants : Valence et Nord de la Drôme, Ardèche (excepté Bas-Vivarais) Isère, Loire, Rhône, Ain, Savoie et Haute-Savoie il est trop tard pour appliquer les traitements ovicides.
En ce qui concerne les produits larvicides, leur application ne se justifie pas actuellement, aussi attendez un prochain avis avant d'intervenir.
En page 4, vous trouverez la liste des insecticides homologués pour lutter contre le carpocapse des pommes, des poires et des noix.

MINEUSE CERCLEE

Fin du premier vol.
Des éclosions issues de pontes déposées entre la fin Avril et le 15 Mai sont en cours sur des arbres non traités.
Dans les parcelles où une lutte a été envisagée, appliquez un insecticide à action larvicide dès à présent.

Produits utilisables :

biphenthrine	: 0,038 l/hl	de spécialité commerciale	TALSTAR
cyfluthrine	: 0,03 l/hl	" " "	BAYTHROID
fenpropathrin	: 0,1 l/hl	" " "	DANITOL
fluvalinate	: 0,06 l/hl	" " "	KLARTAN
méthidathion	: 200 g/hl	" " "	ULTRACIDE 20 bouillie
	ou 0,2 l/hl	" " "	ULTRACIDE 20 liquide
*méthomyl	: 0,375 l/hl	" " "	LANNATE 20 L

* Seul produit utilisable en vergers dont la production est destinée à l'exportation vers les pays d'Amérique du Nord.

P. 1620

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

PSYLLE DU POIRIER

La situation est très variable d'un verger à l'autre, aussi, avant toute intervention, observez vos vergers. L'application insecticide se justifie lorsque 10 % des pousses hébergent des oeufs et/ou des larves.
Actuellement, dans les vergers infestés, des pontes prêtes à éclore, des jeunes larves et quelques larves âgées peuvent être observées.
Si un traitement est envisagé, appliquez-le avant le 13 Juin.

Produits utilisables :	amitraze	60 g de ma/hl	TUDY - MAITAC
	phosmet	5 g de ma/hl	IMIDAN

MONILIA SUR PECHE

Dans le Sud de la région, prévoyez une protection sur les variétés qui seront récoltées avant la fin du mois de Juin :

Effectuez une à deux applications avec l'un des produits suivants :

bénomyl	30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazime	30 g de ma/hl	Nomb. spéc.	sans délai avant récolte
iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL	délai : 15 j avant récolte
procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 j avant récolte
triforine	33,25 g ma/hl	SAPROL - DENARIN	sans délai avant récolte
vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

La protection des pousses est à maintenir dans les jeunes plantations, dans les vergers en production, ne pas renouveler les applications.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Dans la région de Valence, les larves se fixent alors que les éclosions ne sont pas terminées dans la région lyonnaise. Dans toutes les parcelles infestées, effectuez le deuxième traitement en mouillant bien les branches et les charpentières.

Produit utilisable : méthidathion ULTRACIDE 20 bouillie 200 g/hl de spécialité commerciale

MOUCHE DE LA CERISE

Pour les variétés qui succèdent aux "Burlat" une protection contre la mouche de la cerise devient nécessaire, voire indispensable pour l'ensemble de la production commercialisée.
Nous vous rappelons que les lots destinés à l'exportation doivent être indemnes de larves (tolérance 0).
Il existe deux techniques de lutte :

1°) Une technique préventive associant la deltaméthrine (DECIS) et permettant de détruire les mouches adultes.
Débutez la protection dès que les fruits se colorent et renouvelez le traitement 10 jours après.

2°) Une technique curative, qui vise la destruction des larves dans le fruit en utilisant les produits suivants :

diméthoate	Nombreuses spécialités
formothion	ANTHIO-FORT
malathion	Nombreuses spécialités

L'utilisation de ces produits est interdite durant les 7 jours qui précèdent la récolte.
Cette deuxième technique doit être mise en oeuvre dans le Sud de la région (Valence, St Laurent du Pape...), pour les autres secteurs attendre un prochain avis.

MONILIA SUR FRUITS - CERISIERS

Il est indispensable de protéger les cerises contre cette maladie.
Intervenez avec l'un des produits suivants, en respectant les délais d'emploi avant récolte.

bénomyl	30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazime	30 g de ma/hl	Nomb. spéc.	sans délai avant récolte
iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL	délai : 15 j avant récolte
procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 j avant récolte
vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte

BACTERIOSE DU NOYER

Maintenez une protection cuprique.

CARPOCAPSE DES NOIX

Dans les noyeraies de la Drôme et de l'Isère, il est trop tard pour employer les produits ovicides. Pour l'utilisation des larvicides, attendez un prochain Bulletin.

.../...